



PEYNIER – 2 781 HABITANTS

EMISSIONS



Les émissions de la commune de Peynier sont issues en majeure partie des transports routiers. Ce secteur contribue aux émissions de 38 % de SO₂, plus de 50 % de CO et CO₂, environ 74 % de NO_x et particules. Le secteur résidentiel / tertiaire est à l'origine de la moitié des émissions de SO₂, 41 % du CO, 26 % du CO₂ (installations de combustion). Les activités industrielles occupent une place moins importante : 15 % du CO₂ (combustions). Les Composés Organiques Volatils Non Méthaniques (COVNM) sont émis à 82 % par les sources naturelles et activités agricoles : ces émissions correspondent cependant à des niveaux généralement peu élevés localement du fait du caractère diffus de ces sources.

Tableau : Bilan d'émissions 2004 sur la commune de Peynier

	NO _x t/an	CO t/an	CO ₂ t/an	SO ₂ t/an	COVNM t/an	PM _{tot} t/an	PM ₁₀ t/an	PM _{2,5} t/an
Agriculture, sylviculture et nature	12	10	343	0	140	1	1	1
Production et distribution d'énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
Industrie et traitement des déchets	3	1	2 600	0	4	0	0	0
Résidentiel et tertiaire	4	75	4 637	2	9	1	1	1
Transports non routiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Transports routiers	54	98	9 996	2	17	8	5	4
TOTAL Peynier	73	183	17 576	5	170	10	7	6
TOTAL CPA	17 677	20 275	6 080 010	12 000	10 867	1 521	1 028	699
% Peynier / CPA	0%	1%	0%	0%	2%	1%	1%	1%

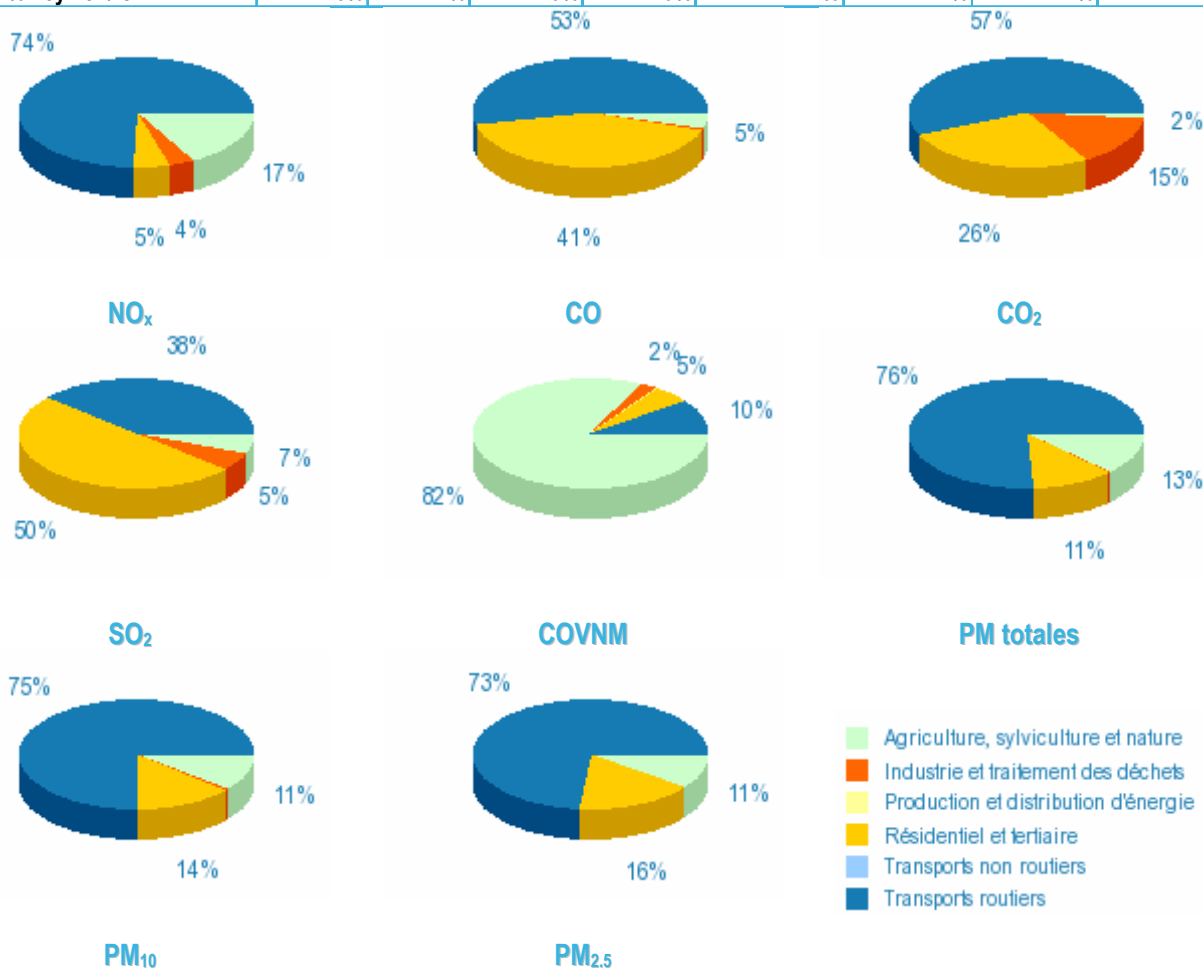
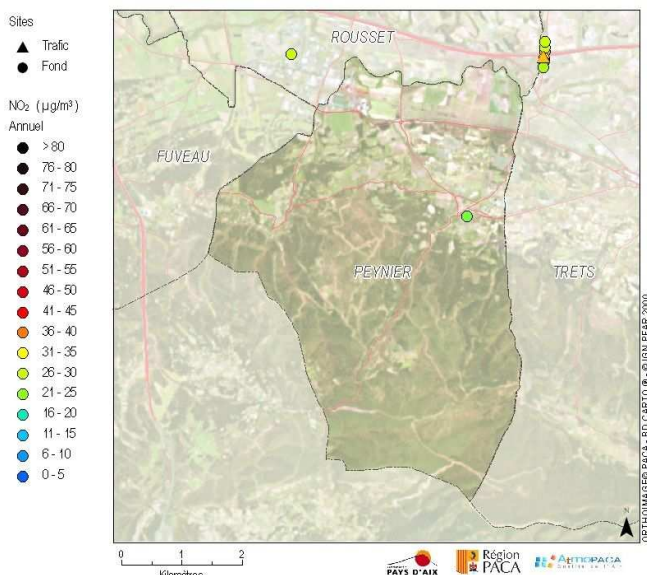


Figure : Analyses sectorielles de Peynier



QUALITE DE L'AIR EN 2007

RESULTATS 2007 DE LA CAMPAGNE DE
MESURES

Le dioxyde d'azote est un polluant généré par les combustions de carburant, à lier essentiellement au trafic automobile en milieu urbain.

Dioxyde d'azote :

L'avenue de la Libération, dans Peynier, a fait l'objet de mesures de dioxyde d'azote.

Ce site, de typologie périurbaine, enregistre une teneur de 20 µg/m³. Cette concentration en dioxyde d'azote est deux fois inférieure à la valeur limite pour 2007 de 46 µg/m³, mais également à la valeur limite à l'échéance 2010 de 40 µg/m³. La concentration en ce lieu est représentative de l'ensemble du village. Elle n'est dépendante que des émissions du trafic des riverains et du trafic de la D908 traversant le village. La D6 au nord, avec environ 20 000 véh/jour, est à une distance trop importante du village (plus d'un kilomètre) pour qu'elle puisse influencer les teneurs.

Il est très probable que cette teneur en dioxyde d'azote diminue dans le sud de la commune (forêt du Defens), exempte d'émissions dues au trafic routier.

SURVEILLANCE AU QUOTIDIEN DE PEYNIER

Informations disponibles sur www.atmopaca.org et www.aires-mediterranee.org

- Observations et prévisions régionales cartographiques : animation heure par heure de panaches de pollution prévus et/ou observés : ozone (O₃), dioxyde d'azote (NO₂) et poussières (PM₁₀).
- Message en cas de pic de pollution en ozone en temps réel sur le département des Bouches du Rhône.